Opération Collective de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services de Proximité - Comité d'attribution Granville Terre et Mer le 7 décembre 2022 – Saint Pair sur Mer

Membres de Droit du Comité d'attribution :

Etaient présents :

Stéphane Sorre, Président de Granville Terre et Mer
Daniel Lécureuil, Vice-Président de Granville Terre et Mer
Gaëtan Lambert, Président P.E.T.R. Sud Manche – Baie du Mont Saint Michel
Claire Rousseau, Conseillère Régionale Normandie
Bernard Chaon, Président de la plateforme initiative Granville Terre et Mer
Christine Robert, Chambre de métiers et de l'Artisanat de la Manche

Étaient excusés :

Sylvie Gâté, Vice-Présidente du Conseil Département de la Manche
Franck Avrin, CCI Ouest Normandie

Ont assisté à ce comité sans droit de vote :

Anabelle Coufourier-Ferrol, Responsable développement du territoire de Granville Terre et Mer
Sylviane Ragot-Morel, Chargée de développement économique de Granville Terre et Mer

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL SUD-MANCHE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL

Compte-rendu du comité d'attribution du 19 octobre 2022

Le compte-rendu du comité d'attribution du 19 octobre 2022 est adopté à l'unanimité.

Examen des dossiers d'entreprises (cf. tableau ci-dessous)

➢ **Demandes de subvention instruites à l'unanimité par le comité d'attribution :**

Nom Porteur de Projet	Activité	Commune	Montant Projet HT	Montant aide accordée
DESERT Marc	menuiserie	Granville	6 506,95 €	1 301,39 €
DELBESSERUE Géraldine	Restauration	Bricqueville-sur-mer	31 703,04 €	6 000,00 €
BELLIOT Marie-Claire	Lingerie	Granville	6 502,05 €	1 300,41 €
DELCHARD Laurent	Restauration	Granville	87 526,96 €	6 000,00 €
YVENOU Sandrine	Restauration	Granville	5 032,00 €	1 006,40 €
BARON Romain	Plombier Chauffagiste	Saint Pair sur Mer	36 200,70 €	6 000,00 €
MORICET Delphine	Coiffure	Yquelon	23 576,70 €	3 443,60 €
BASNIER Max	Garage automobile	Cérences	5 799,00 €	1 159,80 €
POULLAIN Agathe	Crêperie	Granville	13 968,45 €	1 726,20 €
		TOTAL	**216 815,85 €**	**27 937,80 €**

Questions diverses :

- La poursuite d'un dispositif similaire à cette première OCM, initiée par le PETR Sud Manche-Baie du Mont Saint-Michel et les collectivités locales partenaires, sur le territoire de Granville Terre et Mer a été demandée par les élus présents.
- L'enveloppe financière dédiée à cette opération arrivant à son terme dans les prochains mois, il convient de bâtir un nouveau dispositif conformément aux nouvelles dispositions qui seraient éventuellement prises par le Conseil Régional de Normandie qui se réunira en Assemblée Plénière le 12 décembre prochain.
- Le cofinancement tripartite (Région, EPCI, Département) de l'opération et la clé de répartition définie pourraient être modifiés par l'adoption de ces nouvelles dispositions régionales.
- Une adaptation du règlement de l'opération est à prévoir si la délibération venait à être adoptée.
- Le service économie de Granville Terre et Mer et le PETR Sud Manche devront proposer dans les prochaines semaines une possibilité de nouvelle opération collective de modernisation répondant à ces futurs critères.